

AIDE-MÉMOIRE ENTRAÎNEURS

NATATION

Dernière mise à jour : 15 octobre 2025

Entité école

Le principe d'entité-école défini que tout élève-athlète ne peut représenter une école autre que l'école qu'il fréquente.

Catégorie d'âge

Benjamine : du 1er octobre 2001 au 30 septembre 2013

Cadette : du 1er octobre 2009 au 30 septembre 2011

Juvenile : du 1er juillet 2007 au 30 septembre 2009

Note : Aucun surclassement n'est possible pour les épreuves individuelles, simple et double. Permis au relais

Règles de fonctionnement

Inscriptions des athlètes

Les inscriptions doivent être faites sur S1 avant 20h, le mercredi précédent la compétition

- Aucune modification n'est accordée après cette date
- 5\$ d'amende sera facturé à l'école pour tout athlètes se désistant après cette date

Résultat

Les entraîneurs auront jusqu'au vendredi suivant la compétition pour faire une demande de vérification ou de modification sur le fichier des résultats qui aura été mis sur le site du RSEQ-CE dans l'onglet **Résultats** de la section de Natation.

Annulation d'une compétition pour température

La responsabilité d'annuler une compétition revient aux commissaires de natation

- Les responsables des sports seront avisés et devront contacter leurs entraîneurs
- L'annulation sera également écrite dans l'onglet **Manchettes** de la section de Natation sur le site du RSEQ-CE.

Procédures avant et après une compétition

- Chaque équipe doit fournir un minimum de deux bénévoles par compétition pour chronométrer les courses.
- Chaque équipe doit participer au montage et démontage de la piscine suivant l'horaire qui se trouve sur le site du RSEQ-CE dans l'onglet Formulaires de la section Natation. Le document s'intitule Responsabilité des équipes 2025-2026. L'école doit alors fournir un bénévole supplémentaire et aider à mettre les câbles.

Horaires

Les horaires sont mis sur le site du RSEQ-CE le jeudi après-midi précédant la compétition.

- Accès au vestiaire : 12h30
- Accès à la piscine : 13h00
- Échauffement : 13h05 à 13h20 et 13h20 à 13h35
- **Réunion des entraîneurs : 13h00**
- Compétition : 13h40 à 16h00

Dates importantes

Date et lieux des compétitions

18 octobre 2025 - É.S. La Ruche Magog
15 novembre 2025 - É.S. La Ruche Magog
13 décembre 2025 - É.S. La Ruche Magog
24 janvier 2026 - Université de Sherbrooke
21 février 2026 - Université de Sherbrooke

Championnat régional scolaire

21 mars 2026 - É.S. La Ruche Magog

Note : Pour être admissible aux éliminatoires, tout élève-athlète devra être enregistré sur S1 dans la discipline concernée avant 20h le mercredi précédant le championnat régional.

Championnat provincial D3

17-18-19 avril 2026 – Pays d'en Haut à St-Adèle

Date de la rencontre d'évaluation

24 mars 2026 – 19 heures